

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

Trente-troisième session
Documents officiels



RECTIFICATIF

Supplément No 22
(A/33/22)
13 février 1979

NEW YORK

RAPPORT DU COMITÉ SPECIAL CONTRE L'APARTHEID

Rectificatif

1. Page de couverture et pages i) et iii)

Supprimer "VOLUME I"

2. Page ii)

Remplacer le troisième paragraphe de la note par le texte suivant :

Les rapports spéciaux du Comité spécial contre l'apartheid seront diffusés sous forme réimprimée sous les cotes A/33/22/Add.1 et 2-S/12925/Add.1 et 2 puis publiés en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 22A (A/33/22/Add.1 et 2).

3. Page vi)

Supprimer "VOLUME II"

EXAMEN DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION EN AFRIQUE DU SUD DEPUIS 1977

4. Page 26, paragraphe 120

Remplacer la dernière phrase par le texte suivant :

Dans une lettre datée du 27 juin 1978, le représentant permanent de l'Irlande a mentionné les déclarations faites par le Ministre des affaires étrangères le 14 décembre 1977 et par le Ministre d'Etat du Département des affaires étrangères, en réponse à diverses questions, le 14 février 1978, indiquant que les organisations sportives nationales irlandaises avaient été directement informées, conformément aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies, du ferme attachement du gouvernement au principe olympique de la non-discrimination dans les sports. Il a fait savoir au Président que les organisateurs de la Coupe du monde de l'Association internationale de golf avaient décidé de ne pas organiser cette manifestation en Irlande.